

## OFFRE D'EMPLOI

*La Ville de Pohénégamook et la Municipalité de Saint-Athanase, situées au Témiscouata dans la région du Bas-Saint-Laurent, desservent une population combinée de près de 3000 habitants. Reconnues pour leur qualité de vie exceptionnelle, ces municipalités sont à la recherche d'une personne dynamique et polyvalente pour occuper le poste de...*

### Inspecteur(ice) municipal(e) en bâtiment et en environnement

TEMPS PLEIN — PERMANENT

#### SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du *Directeur du Service à la propriété* de la Ville de Pohénégamook et en étroite collaboration avec les services administratifs des municipalités concernées, la personne titulaire du poste aura comme mandat de gérer les demandes de permis et de certificats, effectuer les inspections pertinentes et voir à l'application des différentes législations municipales et provinciales, incluant celles touchant l'environnement.

#### De manière plus spécifique, l'employé(e) devra, sans s'y limiter :

- Recevoir les demandes des citoyens et assurer l'émission de l'ensemble des permis conformément aux législations municipales et provinciales en vigueur;
- Effectuer les inspections nécessaires pour assurer la conformité des travaux autorisés;
- Assurer le suivi quant à l'application des législations municipales et provinciales, des règlements d'urbanisme et de la législation relative à l'environnement;
- Traiter les plaintes relatives à l'application des règlements, constater les infractions et émettre les avis et constats d'infraction lorsque requis;
- Préparer, animer et effectuer les suivis nécessaires des rencontres du Comité consultatif d'urbanisme;
- Participer à l'élaboration, à la modification et à l'optimisation de la réglementation municipale relative à l'urbanisme, à l'environnement et, si applicable, aux nuisances ;
- Produire des rapports et des notes de service pour la direction et les membres du conseil municipal;
- Signaler aux ministères et organismes environnementaux concernés les infractions relevées en lien avec l'application de la législation;
- Réaliser toutes autres tâches désignées par son supérieur immédiat.

## EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme en urbanisme, en aménagement du territoire ou détenir une combinaison d'expérience pertinente jugée équivalente ;
- Détenir une bonne connaissance de la législation en matière d'urbanisme et d'environnement et savoir les interpréter de manière adéquate (atout) ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Posséder des capacités rédactionnelles et maîtriser la langue française ;
- Être familier avec le milieu municipal (atout) ;
- Agir avec tact et doigté et savoir faire preuve d'une grande autonomie ;
- Être dynamique, avoir de l'entregent, être discret et professionnel en tout temps.

## CONDITIONS ET INFORMATIONS

Durée / salaire : Poste permanent annuel. Salaire en fonction de la convention collective en vigueur de la Ville de Pohénégamook – Classe 4 : 24,99\$ - 27,79\$/heure

Nombre d'heures : 35h (28h/semaine à Pohénégamook, 7h par semaine à Saint-Athanase)

Conditions diverses : Assurances collectives, régime de retraite et conditions avantageuses

Date du début de l'emploi : Février 2023

## INFORMATIONS POUR POSTULER

Merci de faire parvenir vos candidatures (CV et lettre de motivation) aux coordonnées suivantes, avant le 6 février à midi:

### Adresse postale

M. Simon Grenier, directeur général  
Ville de Pohénégamook  
1309, rue Principale  
Pohénégamook (Québec) G0L 1J0

### Par courrier électronique

[sgrenier@pohenegamook.net](mailto:sgrenier@pohenegamook.net)

NB : Nous remercions toutes celles et ceux qui soumettront leur candidature. Veuillez noter que nous ne communiquerons cependant qu'avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue avec le comité de sélection.